
POUR UN PACTE DE RESPONSABILITE ÉCOLOGISTE ET SOCIAL

Exposé des motifs

Le 14 janvier le Président de la République présentait ses vœux à la presse. A cette occasion il a détaillé ses grandes orientations politiques, notamment en matière de politique économique, pour les années à venir. La suite du quinquennat sera ainsi marquée par une politique économique déjà initiée dans les premières années : baisse du déficit du budget de l'Etat avec une réduction historique des dépenses (50 milliards), diminution des cotisations pesant sur les entreprises et le travail, en contrepartie d'un renforcement du dialogue social et d'un engagement des entreprises à créer des emplois. Ces annonces se situent dans la continuité de la mise en œuvre du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) et des 15 milliards d'économies réalisées lors de la loi de finances de 2014. Elles confirment les options libérales du gouvernement et le choix de conduire une politique de l'offre au détriment de la demande des ménages. Elles appellent à la négociation de contre- parties et à la mise en place de conditionnalités, qui restent toutefois totalement à définir, entre patronat et syndicats de salariés.

Les annonces telles qu'elles ont été faites font craindre la mise en place d'une politique d'austérité inédite, un cadeau ou un chèque en blanc fait aux entreprises et un flou trop savamment entretenu sur les contreparties à attendre d'une telle politique. Le risque est donc important de nuire aux personnes les plus modestes qui bénéficient en premier lieu de la politique familiale et sociale spécifique du modèle français, de ne pas créer beaucoup d'emplois et au final de mettre en place des mesures extrêmement coûteuses pour les finances publiques sans en récolter les fruits que l'on est pourtant en droit d'attendre d'une telle ambition.

Pour Europe Ecologie - les Verts : le discours présidentiel laisse volontairement dans l'ombre des aspects essentiels :

Pour un véritable dialogue social, assurer un équilibre entre toutes les parties prenantes

Le Président de la République a choisi de faire un exemple de la méthode de concertation ayant précédé l'accord national interprofessionnel et la loi de sécurisation. Cette méthode est elle-même inspirée du dialogue social à l'allemande ou de certains pays nordiques. Toutefois, pour que cette méthode soit efficace, le dialogue doit se mettre en place entre partenaires égaux, de poids et de représentativités équivalents.

Cela nécessite une réforme en profondeur de la démocratie dans l'entreprise. Renforcement du rôle et de la place des syndicats, participation aux CA des grandes entreprises, renforcement de la démocratie dans l'entreprise.

C'est à cette condition que le modèle de co- gestion qu'appelle de ses vœux le Président de la République se mettra en place de manière efficace et que les salariés y seront dignement représentés.

Des emplois oui mais pas n'importe quels emplois à n'importe quel prix :

Il est également du rôle du gouvernement de tracer le cadre de la discussion. Si le Président a été clair sur le soutien à apporter aux entreprises, les contreparties qui leur seront demandées n'ont été que vaguement évoquées. Pour que les discussions se déroulent dans de bonnes conditions, **le gouvernement devra rapidement apporter des précisions sur les objectifs qu'il souhaite atteindre en matière de création d'emplois, de formation et d'amélioration des conditions de travail.**

Tous les emplois ne se valent pas. Il convient à minima de favoriser les emplois durables et non délocalisables. Le risque d'une politique telle qu'annoncée est de se calquer sur la fameuse baisse de la TVA dans la restauration instaurée par Nicolas Sarkozy et dont le coût astronomique a été souvent dénoncé : 60 000 euros par emploi créé et par an, soit 5 000 euros par mois. De quoi largement encourager l'emploi direct et stable dans un secteur champion de la précarité et des petits boulots peu rémunérateurs et pénibles si seulement on avait procédé autrement...

Par ailleurs, la trajectoire n'est pas nouvelle. Depuis 30 ans la politique de l'emploi repose en France sur des exonérations de cotisations sociales. Loin de créer des emplois, elles ont un effet néfaste en développant les postes à bas salaire et les emplois de mauvaise qualité. Ce sont ainsi 30 milliards de cotisations sociales qui sont exonérées chaque année. Cette politique a été renforcée avec la mise en place du CICE, qui est un avantage fiscal accordé aux entreprises en fonction de leur masse salariale afin de diminuer le prix du travail sans aucune contrepartie ni en matière de création d'emplois, ni de qualité de l'emploi ou d'investissement.

Ainsi pour limiter les effets pervers, il est impératif d'évaluer et de remettre à plat l'ensemble des dispositifs déjà existants et reposant sur une baisse des cotisations (emplois aidés, CICE...). Il est également indispensable que les entreprises soient tenues d'assurer un certain nombre de contreparties précises, mesurables et contraignantes. Ces contreparties, doivent prendre appui sur une conditionnalité des aides et doivent concerner la création d'emplois stables, le contenu des plans de formation au sein des entreprises, la qualité de l'emploi notamment en termes de temps partiels subis, de réduction de la pénibilité et de sécurité des salariés.

Pour un autre pacte de responsabilité :

Face à la raréfaction des ressources énergétiques, à l'accélération du dérèglement climatique, les entreprises doivent développer des modèles productifs plus sobres énergétiquement et moins polluants. L'incitation des entreprises à être plus économes en ressources et plus innovantes en matière de recyclage, moins polluantes est au moins aussi important pour conserver les emplois que la simple baisse du coût du travail.

Cette transition économique passe par la mise en place d'une fiscalité écologique. Plusieurs outils existent, ils doivent se compléter pour avoir un impact réel sur les modes de production. Ce modèle fiscal repose sur un diptyque : le principe pollueur/payeur d'un côté et de l'autre l'aide aux comportements vertueux. Ecotaxe et contribution climat énergie doivent être à des taux réellement incitatifs. Des aides

ciblées aux entreprises doivent quant à elles compléter le dispositif afin qu'elles investissent dans des modes de productions moins énergivores. Au niveau européen, la diminution du nombre de quotas carbone émis dans le cadre du marché de droits à polluer est également un impératif pour permettre un effet levier.

Des emplois de la transition

C'est la transition énergétique qui créera les emplois de demain dans la rénovation thermique, les transports, la valorisation des déchets, les énergies renouvelables. **Afin de soutenir la création d'un million d'emplois de qualité dans ces secteurs d'avenir, EELV propose un plan Marshall pour l'emploi. Tous les secteurs ne doivent pas être égaux face aux mesures mises en place car ils n'ont pas tous le même impact en terme d'emplois ou de protection de l'environnement.**

Développons les filières énergétiques du renouvelable, la réhabilitation des bâtiments, une agriculture soutenable, une filière d'excellence dans le démantèlement du nucléaire, l'économie sociale et solidaire. Aidons des secteurs industriels à croître, aidons la France à prendre de l'avance sur des filières aussi stratégiques.

Soutien aux PME / TPE de manière privilégiée

Mieux orienter l'épargne existante : en participant au développement des outils de la finance solidaire et de favoriser un investissement local de l'épargne. De même, il revient d'orienter davantage l'épargne issue de l'assurance vie qui représente 1 400 Mds d'euros et bénéficie d'une défiscalisation sans qu'aucun objectif social ou environnemental ne soit assigné pour son utilisation par les banques. La loi de finances 2013 acte la création d'un nouveau type de contrats d'assurance- vie qui seront dédiés au financement des PME et ETI, du logement ou de l'économie sociale et solidaire. De même l'imposition applicable à l'assurance vie a été durci. Il faut continuer ces réformes afin que **tous les fonds bénéficiant d'une défiscalisation soient conditionnés à des investissements dans des PME/TPE ou des activités à forte utilité sociale ou écologique.**

Enfin, nous devons assurer une meilleur utilisation de la part non centralisée du livret A et du livret Développement Durable. Cette part non centralisée doit normalement permettre aux banques de financer les TPE, PME ainsi que les travaux d'économie d'énergie. Cependant à ce jour les banques, malgré la loi, ne fournissent aucune information sur l'utilisation de ces fonds. Afin de s'assurer de l'utilisation de ces recettes en faveur de l'économie et pour le financement de la transition énergétique, **nous proposons que les banques versent l'intégralité des ressources non centralisées à la Banque Publique d'Investissement et que cet argent soit fléché sur les structures agissant en faveur de la transition énergétique.**

Une taxe sur le capital et la spéculation

La crise des subprimes a illustré la faillite d'un modèle économique reposant sur la finance et la spéculation. Malheureusement loin de tirer les leçons de cette crise, le monde de la finance - après avoir bénéficié de soutiens financiers colossaux de la part des Etats - renoue avec ses vieux démons. Ainsi les produits dérivés, que Warren Buffett nomme "arme de destruction massive pour notre économie" ont retrouvé un niveau supérieur à 2008. Seule la contrainte législative pourra assainir le modèle de la finance.

La création d'une union bancaire au sein de la zone euro est un premier pas important vers un modèle financier mieux contrôlé. Cependant ces législations ne représentent que les fondations d'une transformation bien plus importante. En effet, pour sortir définitivement d'un modèle fondé sur la spéculation bancaire et réorienter notre épargne vers l'économie réelle, **il convient d'agir en faveur d'une véritable séparation des activités bancaire et par l'instauration d'une taxe sur les transactions financières au niveau européen. Les négociations doivent reprendre.**

Une recherche de ressources dans la lutte contre l'évasion fiscale

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale peut rapporter gros : entre 40 et 80 milliards d'euros. Une politique de rétablissement des finances publiques ne peut pas ignorer cette source de recettes. Il convient de mettre un véritable plan de lutte contre la fraude en place, de lutter contre les paradis fiscaux véritablement et sans faux semblants. Les sources sont plus importantes dans la lutte contre la fraude fiscale que dans la lutte contre la fraude sociale. 500 millions d'un côté, 40 à 80 milliards de l'autre. On est dans un rapport de 1 à 100.

L'austérité ne peut se faire sur la protection sociale

Le pacte de responsabilité a été présenté par le Président de la République comme complémentaire d'une politique massive de réduction des dépenses publiques. Europe Ecologie souhaite rappeler son opposition à une politique de réduction des dépenses publiques inconsidérée qui non seulement affaiblirait notre modèle social et continuerait à entraîner un nombre grandissant de nos concitoyens dans la pauvreté, mais reviendrait également à rendre impossible tout investissement dans les secteurs devant nous permettre de sortir de la crise.

Ainsi si le mode de financement de la protection sociale peut être rediscuté, notamment en terme d'assiette pour y intégrer une plus grande contribution du capital, il est inconcevable de dédouaner les entreprises de leur responsabilité sociale et de leur obligation de participation au financement de la protection sociale, pour quelle que branche que ce soit. Ainsi la politique familiale dans de nombreux aspects - notamment les aides à la prise en charge de jeunes enfants - permet de faciliter la conciliation famille- travail. Les réductions des dépenses publiques ne peuvent se concentrer sur les actions de santé et notamment des actions de prévention trop souvent délaissées.

Réduire les dépenses néfastes à l'environnement

Ne prenant pas en compte les impératifs écologiques, l'Etat consacre depuis des dizaines d'années entre 20 et 35 milliards d'euros à soutenir des activités néfastes à l'environnement et à la santé. Dans la construction d'un nouveau modèle de société fondée sur le respect de l'environnement et des personnes, ces aides ne sont plus acceptables. Ainsi **les écologistes proposent de faire 3 milliards d'économie d'ici 2017 en supprimant sur 3 ans les niches suivantes néfastes à l'environnement** : suppression de la niche kérosène uniquement sur les vols intérieurs métropolitains (recette brute estimée : 350 millions d'euros) et de la TVA à 7% pour les jets privés ; supprimer la déductibilité de la TVA pour les entreprises sur

l'utilisation de carburants diesel (recette brute estimée : 350 millions d'euros) ; supprimer les exonérations TICPE pour le gazole dans le secteur agricole (recette brute estimée : 2Mds d'euros).

De même, il est temps de mettre un terme aux grands projets inutiles qui sont anachroniques et n'aideront pas au développement de la France, tout en grevant le budget de l'Etat et des collectivités. Ainsi nous proposons d'arrêter les multiples projets d'autoroutes émaillant le territoire, ainsi que le projet Lyon- Turin (économie : 7 milliards) et le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes (environ 3 milliards).

Enfin, nous proposons de revoir notre politique de défense en faveur d'une défense européenne, de diminuer les dépenses en matière de nucléaire militaire (économie de 3 milliards) et l'arrêt du projet Rafale (économie 1 milliard).

Motion :

En conséquence le Conseil fédéral d'EELV réuni le 8 et 9 février exprime une opposition ferme à l'orientation économique environnementale et sociale de la politique gouvernementale telle qu'elle a été exprimée par François Hollande lors de sa conférence de presse de janvier

EELV réaffirme :

la nécessité de renforcer le pouvoir des salariés et de leurs représentants dans les entreprises.

La mise en place d'une fiscalité écologique à destination des entreprises

La nécessité de la mise en place d'une taxe sur les transactions financières

Le renforcement de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales

La suppression des niches fiscales néfastes à l'environnement et l'arrêt des grands projets inutiles (Lyon-Turin, EPR, Notre Dame des Landes...)

Demande au BE de coordonner l'expression publique de notre mouvement contre cette orientation économique et sociale en lien avec la question écologique et les prises de position des parlementaires dans les assemblées

Mandate le Bureau exécutif pour mettre en débat nos propositions avec les organisations syndicales et le groupe de liaison de la gauche et des écologistes afin d'obtenir une réponse coordonnée des partis de gauche.

Décide qu'en raison des orientations économiques choisies par le gouvernement, le soutien d'EELV au pacte de responsabilité n'est pas acquis. Un débat sur les propositions faites dans le cadre de ce pacte aura lieu lors du Conseil Fédéral du 5 avril afin de définir la position du mouvement.

Unanimité moins un blanc.